Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260615-AFAFAF_260615_3-DE

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Procès verbal du 15 juin 2026 à 11h00

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à onze heures, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Roland LUCAS, Maire et Président de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Membres en exercice : Roland LUCAS, Anne HERVÉ, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Etaient présents : Roland LUCAS, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Absents excusés : Anne HERVÉ.

Date de convocation : le 5 juin 2026

Membres	Voix délibératives
En exercice	**10**
Présents	**9**
Votants	**9**

Affectation des résultats 2025

Considérant les résultats du Compte Financier Unique 2025,
Sur proposition de Monsieur Le Président, il est demandé de valider les excédents 2025 comme suit :

* 1 175,71 € reportés à la section d'investissement du budget 2026 compte recettes 001

* 28 588,79 € reportés à la section de fonctionnement du budget 2026 compte recettes 002

Décision : Après en avoir délibéré, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier décident d'affecter par 9 voix pour :
*** 1 175,71 € reportés à la section d'investissement du budget 2026 compte recettes 001**
*** 28 588,79 € reportés à la section de fonctionnement du budget 2026 compte recettes 002**

Fait et délibéré à Plénée-Jugon,
Les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie : le 16/06/2026
Date d'envoi en Préfecture : 17/06/2026

Le Président,
Mr Roland LUCAS,
Maire.

MAIRIE DE PLENEE-JUGON
Association Foncière
22640